

ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

HLM

Question écrite n° 128293

Texte de la question

Mme Catherine Coutelle attire l'attention de Mme la ministre du budget, des comptes publics et de la réforme de l'État, porte-parole du Gouvernement, sur la taxation sur les loyers des logements sociaux prévue pendant 3 ans, dans le cadre du projet de loi de finances. Face à la baisse drastique de leurs moyens et, avec cette ponction, les organismes HLM ne seront plus en mesure de poursuivre la construction, la réhabilitation de leur parc ni la rénovation urbaine en cours dans certaines villes. Le maintien de cette taxe risque de se répercuter sur le montant des loyers et par conséquent sur le pouvoir d'achat des locataires. Cette mesure met également en péril des emplois et le secteur du bâtiment si des constructions ou travaux sont abandonnés. Elle lui demande la suppression de cette taxe sur le logement social.

Données clés

Auteur : Mme Catherine Coutelle

Circonscription: Vienne (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 128293

Rubrique: Logement

Ministère interrogé : Budget, comptes publics et réforme de l'État Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 14 février 2012, page 1187 Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)